



## BON DE ¢ESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES 1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à

remettre au client

Création du dossier: 16/02/19 à 20h16

Numéro de bon de cession du repreneur: WEL000139243



Reprise réalisée ce jour dans le magasin : GUERET CC2

Adresse de magasin :

CC LECLERC 36 Av du Berry

**23000 GUERET** 

Téléphone : 05 55 51 11 57

Fax: 05 55 51 11 58

Numéro de transaction : Type d'appareil:

WEL0001392434

Marque:

Mobile

Modèle :

Samsung Galaxy S7 edge SM-G935F

Montant maximum de la reprise TTC: 28.00 €

Diagnostic:

- Le produit est-il fonctionnel ?

- Le produit est réinitialisé ou n'est pas bloqué par un code d'accès ?

Non

Numéro d'IMEI du produit :

Oui

- L'option "Localiser mon mobile" es -elle activée ?

Non

Civilité :

Mme

Nom: **POIRIER** 

Prénom:

HANANE

Numéro de tel :

0780311738

Email:

Adresse .

28 LE VERGER

Code postal:

23000

Ville:

**GUERET** 

Pays:

France

• J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette

Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Code Magasin: 9312

Le propriétaire du bien: HANANE POIRIER

Date et signature avec la mention "lu et approuvé" :

Code du vendeur: ALLOUIDINE Cachet du magasin:

approvi

Cadre reservé à Mobiltron :

Numéro de dossier :

WEL0001392434

Cadre reservé à : Reprise Mobile Cash

\* Prix incluant la commission de l'enseigne